



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 2 novembre 2021

Ouverture des commerces à Strasbourg les dimanches 28 novembre, 5, 12 et 19 décembre 2021

Chaque année, des ouvertures exceptionnelles des commerces sont sollicités dans le Bas-Rhin les dimanches du mois de décembre, compte tenu des efforts faits par les municipalités et les commerçants pour embellir les villes et répondre aux attentes des consommateurs et des touristes, notamment à l'occasion du marché de Noël de Strasbourg.

La préfecture du Bas-Rhin a conduit une concertation avec les partenaires sociaux et les maires du département dont il ressort que l'ouverture des commerces contribuera positivement à l'économie alsacienne pour un secteur lourdement touché par la crise sanitaire dans le respect des droits des travailleurs.

Aussi, par arrêté du 25 octobre 2021, sous réserve des mesures prescrites par le décret du 1er juin 2021*, la préfète du Bas-Rhin a autorisé l'ouverture des commerces à Strasbourg :

- les dimanches 28 novembre et 5 décembre 2021 de 13h00 à 19h00
- les dimanches 12 et 19 décembre 2021 de 10h00 à 19h00

Les ouvertures de commerces dans les autres communes du département seront autorisées, le cas échéant par les maires compétents.

*Décret 2021-699 du 1er juin 2021 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de la crise sanitaire

Contact presse

Tél : 03 88 21 68 70
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 @PrefetGrandEstBasRhin
 @Prefet67